

VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE



QU'EST-CE QUE LA VAE ?

L'IRTS de Champagne-Ardenne est labellisé par la branche professionnelle pour l'accompagnement à la VAE en Champagne-Ardenne.

Depuis 2005, l'IRTS CA a mis en place un pôle ressources afin d'accompagner les candidats à la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) et de permettre de faire valoir leurs expériences professionnelles pour obtenir une qualification.

Ce pôle s'appuie sur :

- sa connaissance des métiers et problématiques du secteur social et médico-social ;
- son savoir-faire dans la pédagogie ;
- une équipe de vingt-trois accompagnateurs permanents et occasionnels, impliqués dans les formations en travail social.

DÉTAILS ET FICHE
COMPLÈTE :



PERMANENCES
PHYSIQUES ET
TÉLÉPHONIQUES

LUNDI : 10h00 - 12h00
MARDI : 14h30 - 16h30
MERCREDI : 14h30 - 16h30
JEUDI : 10h00 - 12h00

Tél. : 03.26.06.82.38

Pour toutes questions ou renseignements, contacter le pôle ressources VAE à l'adresse suivante : vae@irtsca.fr





ACCOMPAGNEMENTS

Accompagnement à la VAE pour les diplômes suivants :

DEIS :	Diplôme d'État d'Ingénierie Sociale
DEAES :	Diplôme d'État d'Accompagnant Éducatif et Social
DEASS :	Diplôme d'État d'Assistant de Service Social
DEEJE :	Diplôme d'État d'Éducateur de Jeunes Enfants
DEES :	Diplôme d'État d'Éducateur Spécialisé
DEETS :	Diplôme d'État d'Éducateur Technique Spécialisé
DETISF :	Diplôme d'État de Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale
DEME :	Diplôme d'État de Moniteur Éducateur
DEAF :	Diplôme d'État d'Assistant Familial
CAFDES :	Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Directeur d'Établissement ou de service d'intervention sociale
CAFERUIS:	Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale
TMM :	Titre de Maître de Maison
CQPSNQ :	Certificat de Qualification Professionnelle Surveillant de Nuit Qualifié
DECESF :	Diplôme d'État de Conseiller en Économie Sociale et Solidaire



INFORMATIONS

Pour toute question ou renseignement, contacter le Pôle Ressources VAE à l'adresse suivante vae@irtsca.fr ou via le formulaire de contact sur le site www.irtsca.fr dans la rubrique : « nos formations » puis « accompagnement à la professionnalisation » puis « VAE - validation des acquis de l'expérience »



Toutes les formations à l'IRTS CA sont accessibles aux personnes en situation de handicap.
Renseignements auprès de Gaëlle Louis, référente handicap de l'institut : gaelle.louis@irtsca.fr / Tél. : 03 26 06 82 36